Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 36 (2006)

Heft: 1

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cantons

GENÈVE

Invitation à prendre la plume

Cette année, la Société genevoise des écrivains fêtera 150 ans d'existence. En attendant de commémorer dignement l'événement, elle vous convie à prendre la plume sur un thème inspirant: «Nocturne».

omme chaque année, la Société genevoise des écrivains contribue activement à la Fête de la poésie. Celle-ci aura lieu le 23 mars en soirée, au Théâtre du Grütli. On y lira notamment les meilleurs textes reçus pour le concours littéraire organisé à cette occasion. Celles et ceux que le thème de la nuit inspire - qu'ils soient auteurs confirmés ou simples amateurs sont invités à envoyer avant le 15 février un poème ou une courte nouvelle. «A chaque édition, plus de 60 personnes participent à ce concours», se réjouit Fanny Mouchet, responsable de cette fête de la poésie. Parmi les amateurs d'un genre littéraire aujourd'hui hélas en perte de vitesse, on trouve bien sûr un certain nombre de seniors.

Fondée en 1856 par Henri-Frédéric Amiel, la Société genevoise des écrivains n'a jamais cessé de défendre la littérature et les auteurs d'ici. «Les médias en parlent de moins en moins, notre rôle est donc plus que jamais de défendre des genres littéraires et des auteurs qui risquent de tomber dans l'oubli», relève Fanny Mouchet. On peut adhérer en tant que membre actif – si l'on a déjà publié – ou en tant que sympathisant si on aime la littérature sans pratiquer l'écriture, ou du moins sans éditer ses œuvres.

En plus de participations régulières à des manifestations consacrées à la littérature - dont la Fureur de Lire - cette institution genevoise organise chaque année son propre concours littéraire. Un auteur reçoit ainsi le Prix de la Société genevoise des écrivains, soit 10 000 francs offerts par la Ville de Genève. D'un genre à l'autre - le théâtre en 2005, l'essai en 2006 - chacun peut tenter sa chance, en envoyant son manuscrit avant fin août. Les textes seront évalués anonymement par un jury.

C. Pz

>>> Rens. Société genevoise des écrivains, tél. 022 786 23 26.

FRIBOURG

Retraités mécontents!

Les retraités fribourgeois à revenu modeste doivent pouvoir bénéficier des retombées de la vente de l'or de la BNS. C'est ce qu'exigent leurs représentants en demandant que l'échelle de déductions pour contribuables AVS/AI à bas revenus soit mieux ciblée.

OCPA

Office cantonal des personnes âgées

Route de Chêne 54 Case postale 6375 1211 Genève 6 Tél. 022 849 77 41 Fax 022 849 76 76 www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public (rez-de-chaussée) de 8 h 30 à 12 h 00 de 13 h à 16 h

ès l'an prochain, le canton de Fribourg verra sa dette diminuer jusqu'à être effacée totalement ces prochaines années grâce à la distribution de la manne provenant de la vente d'or de la Banque nationale suisse. Mais les contribuables retraités à revenu modeste sont les grands oubliés de cette prospérité retrouvée. C'est en substance ce que dénonce la Fédération fribourgeoise des retraités qui demande que la loi sur les impôts cantonaux datant de 2000 soit modifiée. «Actuellement, un contribua-

ble rentier avec un revenu de 20600 francs peut déduire 7700 francs et un couple justifiant d'un revenu de 25 000 francs peut effectuer une déduction sociale de 9900 francs. Nous proposons de relever les revenus de référence à respectivement 36 000 francs brut et 48 000 francs», explique Gaston Sauterel, président de la Commission fiscale de la Fédération fribourgeoise des retraités et président du Conseil suisse des aînés.

«Cette modification de la loi permettrait aux contribuables AVS/AI dont le revenu est inférieur au minimum vital, à savoir 3000 francs brut pour un rentier seul et 4000 francs pour un couple de rentiers, de déduire le montant maximal», précise M. Sauterel. La Fédération fribourgeoise a adressé une lettre dans ce sens au Conseil d'Etat. La demande de la fédération a en outre été relayée au Grand Conseil. «En cas de refus de modifier la loi, nous n'excluons pas la possibilité de lancer une initiative», avertit M. Sauterel.

Mariette Muller

VAUD

Opération séduction au MDA

Le Mouvement des aînés est né à la même époque que la revue *Aînés*, ancêtre de *Générations*. Pour tenter de dynamiser le MDA, les responsables ont engagé un spécialiste du marketing.

ors de la création du Mouvement des aînés, Philippe Bovey avait trois ans à peine. Depuis, l'un et l'autre ont tracé leur chemin. Le MDA compte aujourd'hui 6500 membres et Philippe Bovey a une belle carrière derrière lui. Sa formation dans le domaine du marketing lui sera sans doute précieuse pour dynamiser la vénérable association. «Ce ne sont pas les aînés qui m'ont attiré, affirme d'emblée le nouveau secrétaire général, mais les enjeux auxquels le MDA est confronté. Il s'agira en priorité d'assurer la viabilité de l'association.» On sait que les nouvelles conditions dictées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) mettent en péril l'existence même du MDA à l'horizon 2007. «En outre, ajoute Philippe Bovey, le mouvement est à un tournant décisif. Il y a eu la génération des fondateurs, qui a mis l'association en place. Mais à l'avenir, il faudra toucher les nouvelles générations de retraités.»

Le nouveau secrétaire général est conscient de l'amplitude de la tâche, mais cela ne semble pas l'effrayer. «Nous devrons désormais mettre des priorités. Ce qui va changer? Par exemple, l'intérêt du MDA était jusqu'à ce jour interne. Il y avait peu de relations publiques auprès des décideurs, des syndics ou des entreprises. La preuve: il n'y a pas un seul VIP parmi les membres du mou-

vement sur 6500 membres. Nous allons donc faire des efforts de visibilité à l'extérieur.»

RENFORCER LES LIENS

Conscient de l'âge des personnes qui forment le noyau du MDA, Philippe Bovey envisage déjà une opération d'envergure de manière à séduire de nouveaux membres. «Actuellement, nous réunissons des consommateurs de loisirs, des clients plus que des membres actifs. Il s'agira à l'avenir de renforcer les liens avec les membres, les intéresser, les motiver. Nous allons nous atteler à une tâche importante qui peut se résumer ainsi: séduire, stimuler, donner envie.»

En poste depuis plusieurs mois, le nouveau secrétaire général ne tient pas à révolutionner le mouvement, mais à le développer et à le dynamiser. «Le positionnement historique du MDA, basé sur la culture et les loisirs, est adapté aux per-



Philippe Bovey, nouveau secrétaire général du MDA.

sonnes que je croise ici aujourd'hui et il ne s'agit pas de remettre en question cette formule. Les activités traditionnelles sont en train de vieillir. Il faut développer les offres qui existent et en proposer de nouvelles.»

Aujourd'hui, le MDA fonctionne par sections cantonales ou régionales. Philippe Bovey envisage-t-il, à moyen terme, la création d'une association qui fonctionnerait à l'échelon romand? «Cela existe déjà chez les conteurs, par exemple, mais

il n'y a pas de projet fédérateur. Chaque section délègue ses émissaires à Lausanne pour régler les problèmes administratifs ou financiers. Il est trop tôt pour parler de grands projets romands, car l'autonomie des sections est très forte. Pourtant, à l'avenir, il faudra certainement revoir les structures de base, ne serait-ce que pour répondre aux exigences de l'OFAS. C'est une question de survie...»

J.-R. P.

CARRIÈRE EN BREF

Philippe Bovey est né en 1969 à Chanéaz. Après sa scolarité, il a effectué une formation en hautes études commerciales dans le domaine du marketing, avant d'obtenir une licence en science des religions à l'Université de Lausanne. Il fut ensuite formateur d'adultes auprès des

demandeurs d'emploi. En 1997, il dirigea la maison d'édition des Presses polytechniques et universitaires romandes. Dès l'an 2000, il fut conseil en communication et marketing auprès d'institutions et d'écoles (Association des infirmières, Centre de formation de promotion des écoles, Asso-

ciation suisse des bibliothécaires, etc.) Depuis septembre 2005, il est secrétaire général du MDA. Engagé à 60%, Philippe Bovey est également homme au foyer. Il s'occupe de ses deux enfants, Camille (11 ans) et Alexandre (7 ans), en alternance avec sa femme.

Vie pratique

NEUCHÂTEL

Défendre les retraités les plus démunis



Heidy Deneys, présidente de l'AVIVO-Neuchâtel, est aussi co-présidente du Conseil suisse des aînés.

La sauvegarde des intérêts des seniors est le cheval de bataille de l'AVIVO. A Neuchâtel, comme dans les autres cantons romands, petit tour d'horizon avec Heidi Deneys, présidente cantonale.

– Quel est le principal défi pour l'AVIVO du canton de Neuchâtel?

 Nous nous battons sur de grands dossiers (révisions de la LAMal, 11e révision de l'AVS, futures rentes du 2^e pilier) qui concernent toute la Suisse et participons avec nos membres aux prises de position des organisations faîtières. Lors de votations dans des domaines concernant les personnes âgées, nous diffusons nos recommandations dans la presse locale. Au niveau purement cantonal, un groupe de travail se penche actuellement sur la situation des homes dans le canton et un rapport est en cours d'élaboration. Nous éditons par ailleurs un bulletin trimestriel dans lequel figurent des explications et commentaires sur les sujets susmentionnés ainsi que les annonces de nos activités.

 Entretenez-vous des contacts avec d'autres organisations également préoccupées par la défense du statut des seniors?

— Bien sûr. Nous avons ainsi mis sur pied une coordination des retraités neuchâtelois et nous organisons notamment des cycles de conférences. Nous aimerions aussi à moyen terme créer un Conseil neuchâtelois des aînés mais le projet n'est pas encore mûr. Il n'est pas toujours évident de mobiliser les gens toutes tendances confondues. Les personnes soucieuses de consacrer du temps (et de l'argent...) à la défense sociale des seniors sont vraiment minoritaires!

– Comment l'AVIVO est-elle structurée dans le canton de Neuchâtel?

– Nous avons quatre sections locales (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Val-de-Travers). Nous travaillons également avec la section Jura, notamment pour le bulletin AVIVO Information. Chacune est autonome pour organiser ses activités, qui sont principalement récréatives.

– Combien de membres comptez-vous?

– Près de 4000 et nous somme attentifs à la relève. Nous avons lancé récemment une campagne afin de recruter de nouveaux membres. Malheureusement les préretraités ne voient pas toujours l'intérêt de participer à un mouvement associatif tel que le nôtre. C'est souvent lorsqu'une personne est victime d'une discrimination qu'elle s'adresse à nous et qu'elle voit l'utilité de notre action.

– Et que pensez-vous de la tendance actuelle à développer les relations intergénérationnelles?

– C'est effectivement un discours à la mode alors que finalement beaucoup de gens font de «l'intergénérationnel» sans le savoir, en s'occupant de leurs petits-enfants par exemple. L'AVIVO a toujours prôné la solidarité entre générations et concrètement, j'ai appuyé récemment une initiative cantonale de la Fédération des étudiants neuchâtelois visant à octroyer à la formation et à l'innovation la part cantonale de l'or de la BNS.

Propos recueillis par Ariane Geiser

BIO-EXPRESS

Heidi Deneys est née en 1937 dans une famille paysanne de Mont-Soleil (BE). Après des études en sciences sociales à l'Université de Neuchâtel, elle part travailler en Afrique (Tunisie et Niger). A son retour en Suisse, en 1964, elle enseigne à Porrentruy d'abord, puis dès 1965 à La Chaux-de-Fonds où elle est domiciliée actuellement. Elle s'engage également en politique dans les rangs du Parti socialiste (PS). Elle a siégé au Grand Conseil neuchâtelois et au Conseil national entre 1977 et 1987. Elle travaille comme secrétaire du PS suisse à Berne de 1989 jusqu'à sa retraite. Celle-ci n'est pas synonyme d'inactivité puisqu'elle occupe la présidence de l'AVIVO du canton de Neuchâtel depuis trois ans et assume des fonctions dans diverses associations faîtières de retraités. Depuis le 1er janvier 2006, elle est co-présidente du Conseil suisse des aînés (CSA).

VALAIS

S'exprimer par la plume ou le geste

A l'initiative de Pro Senectute Valais, deux nouveaux ateliers d'expression sont proposés. L'association innove aussi dans le domaine du développement personnel.

e comédien, Jean-René Dubulluit s'est formé auprès de Daniel Fillion, Paul Pasquier et Marquerite Cavadaski. Il a aussi travaillé avec Ariane Mouchkine au Théâtre du Soleil à Paris, L'Histoire du Soldat, déclinée en différentes versions. est un moment fort de sa carrière. Lecteur de textes, assistant de réalisation, auteur de mises en ondes, il a collaboré aux émissions de la Radio Suisse Romande. Chroniqueur, il donnait libre cours à sa fantaisie dans ses billets intitulés Strabismes. Jean-René Dubulluit avoue: «J'ai besoin de l'écriture, mais j'en ai aussi peur.» Il lui arrive même de brûler «ses petits délires».

En lui confiant deux ateliers d'expression Pro Senectute Valais donne carte blanche à un personnage dont les cours ne risquent pas d'être conventionnels. «Je n'ai aucune intention d'apprendre à écrire aux gens», précise Jean-René Dubulluit. Lors d'un séminaire de préparation à la retraite où les participants étaient invités à faire un retour sur eux-mêmes et à mettre sur papier leurs projets d'avenir, il remarque que les hommes rechignent à s'exprimer et que les femmes, qui le font volontiers, ne sont pas satisfaites du résultat. D'où l'idée de leur servir de révélateur. «Je veux les écouter. les mettre en confiance pour leur permettre de tirer le fil de leur pelote et d'exprimer ce qu'ils portent en eux.»

Et dans le cours de théâtre qu'il préfère nommer atelier d'expression, Jean-René Dubulluit adoptera la même démarche. «L'expression m'intéresse plus que le théâtre. Il y a des gens qui ont un réel talent. Il faut aller chercher en eux ce qu'ils ont naturellement et qui reste à l'état de non-dit.» Il cite l'expérience qu'il a récemment conduite à Evolène. Avec plus d'une centaine d'enfants, il a monté un spectacle, laissant une large place à l'improvisation. Même attitude avec les adultes: une écoute attentive, une incitation à chercher son langage propre et créer une dynamique de groupe. En sortirat-il un spectacle? «Cela dépendra des participants et du tour que prendra l'atelier.»

RETOUR SUR SOI

Martia Ebener, qui animera le cours d'accompagnement en biographie, précise d'emblée: «Il ne s'agit ni d'écrire un curriculum, ni de faire une thérapie.» L'animatrice suivra un groupe de personnes désireuses de faire un travail sur leur propre histoire de vie, d'en établir le fil conducteur et d'en faire une synthèse.

«Cette démarche fait appel à la mémoire, mais aussi à l'imagination qui permet de revivre des situations importantes.» Pour ce faire, on a recours à des éléments concrets comme des photos et des lettres. La démarche exige un effort personnel de recherche. Evoquant non seulement les moments heureux, mais aussi des souvenirs douloureux, parfois même dramatiques, ce travail de mémoire provoque des émotions et touche au plus profond de soi. Martia Ebener qui est assistante sociale et psychologue explique: «Cette prise de conscience sans critique ni jugement permet de mettre en lumière son parcours personnel, de comprendre les événements qui l'ont marqué.»

Cette démarche, qui se déroule sur dix séances, bénéficie de la dynamique du groupe, dans une relation de confiance et de respect mutuels, avec des moments plus intimes à deux ou trois. L'un des instruments utilisés pour visualiser le parcours est la «carte de vie», distribuée à chaque participant pour qu'il y inscrive ses propres données. Ce document permettra de comparer les différentes périodes, de dégager des parallélismes et des similitudes, d'établir des cycles et finalement de faire une synthèse.

A la fin d'un tel cours, les remarques des participants ont été: «Enfin, j'ai compris.» Ou: «J'ai pris ma vie en main.» Et ce retour sur soi qui leur a permis de mieux se connaître a aussi influencé leur relation avec autrui.

Françoise de Preux

Atelier d'écriture: début du cours jeudi 26 janvier à Sion;

Théâtre: début du cours mardi 17 janvier à Martigny. Renseignements pour ces deux cours auprès de Jean-René Dubulluit, tél. 079 689 48 44.

Accompagnement en biographie: début du cours mardi 10 janvier à Sion.
Rens. Marcia Ebener,
Grimisuat, tél. 027 398 49 10 ou 078 729 48 98.



Accompagnement en biographie, un travail de mémoire qui fait appel à des souvenirs concrets.